No 152. — DÉCISION du 25 août 1866, nommant provisoirement un 2º lieutenant de juge au tribunal de première instance des Etats du Protectorat.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

Vu l'article 18, § 2, de l'arrêté du 27 décembre 1865;

Attendu le nombre des affaires judiciaires actuellement en instance;

Sur la proposition de l'Ordonnateur Chef du service judiciaire,

Décidons:

M. Méry, lieutepant en 1^{er} d'artillerie, est nommé provisoirement 2^e heutenant de juge du tribunal de première instance des Etats du Protectorat.

L'Ordonnateur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée partout ou besoin sera.

Papeete, le 25 août 1866.

Signe: Gte DE LA RONCIERE.

Par le Commandant Commissaire Impérial : L'Ordonnateur Chef du service judiciaire, Signé : T. NESTY.

Nº 153. — DÉCISION de 27 août 1866, nommant une commission chargée de la collection, de la classification et de l'envoi des produits destinés à l'exposition universelle de 1867.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

· Sur la proposition de l'Ordonnateur,

Décidons:

Une commission composée de :

MM. le Directeur des affaires indigènes;
Le Commissaire des approvisionnements;
Brander, { négociants;
Hort,
Adam Kulczycki, ingénieur colonial en retraite,

est chargée de la collection, de la classification et de l'envoi des produits destinés à l'exposition universelle de 1867.